

2017-2018,

Si on prend ça sur la tête,
faut-il résister ou la plonger dans le sable ?

ça tombe ABRARACOURCIX sur les artistes-auteurs !

Cher-e-s collègues, Camarades artistes et auteurs,

Nous vous adressons ce courrier pour partager avec vous quelques éléments des situations dans lesquelles nous nous trouvons. Beaucoup de changements se dessinent sur des sujets essentiels à nos activités. Malheureusement, ils ne vont pas dans le sens d'une protection accrue au regard de la précarité de nos pratiques. S'il nous semble essentiel de partager ces informations avec vous, nous ne perdons pas de vue que c'est la politique que le gouvernement met en œuvre qui aboutit à ces situations. Nous vous invitons donc à prendre connaissance de ce texte.

Régime de SÉCURITÉ SOCIALE AGESSA • Maison Des Artistes



Après **3 ans de réforme avortée** durant lesquels les artistes auteurs ont été écartés de leur régime social (*non-renouvellement des conseils d'administrations*), le **projet de la loi de finance de la sécurité sociale 2018** prévoit :

- de nommer par décret des représentants d'organisations professionnelles aux Conseils d'Administration, remettant en cause le principe démocratique de nos élections professionnelles .
- de transférer la plupart des fonctions des organismes vers l'URSSAF.
- de réduire des deux tiers le personnel de la MDA.

Ces mesures sont autant de signes avant-coureurs d'une dissolution de notre régime de protection sociale. Il s'agit là d'un recul inquiétant des droits des artistes auteurs.

Le SNAPcgt demande un calendrier de discussions, de négociations et d'élections pour garantir le maintien d'une structure pérenne, compétente, représentative et efficace de protection sociale des artistes auteurs.

AUGMENTATION de la CSG c'est perdant à tous les coups.

Pour rappel, le **gouvernement** a décidé de relever d'**1,7 %** la **Contribution Sociale Généralisée**. Cette hausse est "compensée", pour les salarié-e-s, par une baisse de la cotisation sociale de 0,7 % et, pour le reste, d'une baisse sur la cotisation chômage. Or, comme vous le savez, nous ne cotisons pas pour le chômage. Jusqu'à maintenant, rien n'était prévu par le gouvernement pour compenser cette hausse de nos cotisations.

Cependant la SACD* a soufflé une idée à quelques députés LREM : à titre de compensation, le Ministère de la Culture reverserait un peu plus de 15 millions d'euros à l'IRCEC, notre caisse de retraite complémentaire obligatoire (*voir article suivant*). Or il y a 48 000 cotisant-e-s à l'IRCEC et 250 000 auteurs au régime de Sécurité sociale. Il ne faut pas avoir fait Sciences Po. pour comprendre que seul un auteur sur cinq bénéficierait de cet échange de dupe. Ce sont les plus précaires qui subiraient cette hausse, dans la droite ligne de la politique gouvernementale. Il est plus que temps d'affirmer d'autres principes et de résister collectivement à ce libéralisme qui ne libère et ne protège que les plus riches.

*Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques

Le SNAPcgt demande que la mesure de compensation touche tous les artistes auteurs et propose de supprimer les 15% de majoration appliqués sur nos bénéficiaires dans le calcul de nos cotisations sociales. Ainsi, tous ceux qui subiront la hausse de la CSG bénéficieront de cet ajustement.

Vous pensez que nous ne nous en sortirons qu'ensemble ?



Vous pensez que des mesures plus justes sont possibles ?

Vous pensez que la culture mérite mieux que ça ?

Vous avez peu de temps...

mais souhaitez manifester votre soutien ?

RETRAITES complémentaires obligatoires • IRCEC

NON À LA PRIVATISATION DES RETRAITES

Tandis que la **réforme** qui conduira à l'**explosion des cotisations d'ici 2020** commence à s'appliquer dès cette année, l'**IRCEC** prépare des élections pour renouveler son Conseil d'Administration. Les critères d'éligibilité sont draconiens et surtout totalement discrétionnaires. La plupart d'entre vous ne sont pas au courant, puisqu'ils n'y correspondent pas... Nous constatons aussi que les candidatures d'artistes auteurs, notamment repérés de par leur activité dans des organisations professionnelles opposées à la réforme, sont rejetées sous de fallacieux prétextes.

Tout est fait pour que l'équipe en place reste aux manettes et puisse continuer de harceler, à grands renforts d'huissiers des auteurs qui, pour nombre d'entre eux, ne doivent rien. Sur 48 000 cotisant-e-s, l'IRCEC vient de faire partir 11 000 mises en demeure...

Tout conduit aussi à penser que sous peu, tous les artistes auteurs seront contraints de cotiser dès le premier euro de bénéfice...

Une bonne raison pour s'intéresser à cette caisse à la dérive. Le montant de votre retraite en dépend.

Le SNAPcgt, avec d'autres organisations professionnelles, appelle celles et ceux qui pourront voter à élire de nouveaux représentant-e-s au Conseil d'Administration de l'IRCEC afin de mettre fin aux poursuites envers les auteurs de bonne foi et de remettre en débat la réforme de 2016.

L'AFDAS, notre droit à la formation professionnelle continue

Le **conseil de gestion** est l'organe directeur du fond de formation. C'est lui qui donne les orientations politiques, d'accès et de budget.

Depuis 3 ans que le Conseil d'État a annulé les textes légaux qui fondaient le conseil de gestion, nous attendons toujours les nouveaux décret et arrêté.

Il est surtout important que ces nouveaux textes mettent fin à la mise en minorité des ressortissant-e-s de la Maison des Artistes.

Pour la première fois depuis la création du fonds en 2012, les demandes seront plus importantes en 2018 que les fonds disponibles.

Des arbitrages seront donc nécessaires.

Le SNAPcgt demande une représentation à parts égales entre les branches AGESSA et MDA (Sécurité Sociale) ainsi qu'un relèvement des cotisations des diffuseurs.

Si toutes ces informations vous préoccupent, n'**hésitez pas** à nous **rejoindre**, à **prendre contact avec nous**, à **participer à nos débats**, à **adhérer** ou **ré-adhérer**.

L'histoire est ainsi faite que le rapport de force est décisif. Pour obtenir de nouveaux droits ou préserver ceux que nous avons, il est essentiel d'**avoir des organisations professionnelles fortes**. Ça tient à chacun d'entre nous, à notre capacité à **entrer dans l'action et à agir collectivement**.



RÊVE-TOI ET MARCHE!

AVEC
LE SNAP_{CGT}